

# Le bien-être de l'enfant au cœur du projet éducatif

Lors du conseil municipal, jeudi, à Deauville, une délibération concernait le nouveau projet éducatif du territoire qui s'étend de septembre 2024 à 2027. Les grandes lignes ont été évoquées.

Pourquoi ? Comment ?

Qu'est-ce que le projet éducatif de territoire ?

Le document dicte les grandes lignes du « **développement et du fonctionnement des structures éducatives du territoire** » pour les trois années à venir. Il concerne le parcours scolaire, le péri-scolaire mais aussi l'extrascolaire. Il s'adresse aux jeunes de 0 à 25 ans en commençant dès la crèche. Le prochain Projet éducatif territorial (PEDT) s'étalera de septembre 2024 à 2027.

Comment a-t-il été conçu ?

C'est le 4<sup>e</sup> PEDT élaboré à Deauville depuis la réforme des rythmes scolaires en 2013. Pour ce faire, le comité de pilotage présidé par le maire et par Catherine Perchey, adjointe déléguée à l'enseignement, la jeunesse, la petite enfance et le restaurant municipal, s'est appuyé sur le bilan des précédents PEDT.

Les élus ont listé plusieurs points de vigilance « **ayant guidé le nouveau projet** ». Ainsi, le PEDT doit favoriser l'accompagnement des familles, l'offre éducative, les passerelles avec les acteurs économiques, associatifs et de santé, les projets de mobilité comme Erasmus, la coordination des projets entre les établissements et la motivation de la prise de parole.

Le maire rappelle quelques axes forts auxquels la municipalité est attachée comme l'anglais dispensé dès la crèche, l'école du socle, la semaine de 4 jours et demi et la gratuité des activités périscolaires. Et surtout « **le sport et la culture demeurent la colonne vertébrale de l'ensemble de cet écosystème** », a indiqué le maire, Philippe Augier.

De quoi est composé le nouveau PEDT ?

Le nouveau PEDT reprend des grandes lignes en les modifiant légèrement qui sont la continuité éducative et lien entre acteurs, l'offre éducative et la sensibilisation à l'environnement et à la citoyenneté.

Le nouveau projet propose deux axes supplémentaires qui sont le bien-être des enfants tout au long de leur parcours et l'accompagnement et le soutien aux parents.

Comment le bien-être de l'enfant va-t-il être développé ?

Par plusieurs actions. L'une d'entre elles consiste à respecter le rythme biologique de l'enfant. Par exemple, « **le temps du midi a été aménagé pour que nous respections leur rythme, c'est-à-dire qu'ils vont manger quand ils ont faim. Ils ont des activités et ce sont eux qui choisissent ce qu'ils font. Ça peut être des temps de repos, des activités sportives ou des jeux de société** », détaille Catherine Perchey. L'objectif est, entre autres, « **qu'ils comprennent tout ce qu'ils peuvent faire pour leur bien-être. C'est une éducation aussi, le bien-être.** » Dans cette logique, un self sera mis en place à la rentrée. Les équipes vont également travailler sur la prévention sur le harcèlement.

Et l'accompagnement à la parentalité ?

L'autre axe qui est nouveau est un accompagnement et un soutien à la parentalité qui sera favorisé avec l'arrivée du pôle social.

Dans cet accompagnement, des actions seront organisées du même type que celle initiée par la communauté de communes pour sensibiliser à l'usage des écrans chez les enfants. Par ailleurs, elle indique que l'objectif serait d'ici trois ans de « **mettre en place un espace convivial où les parents et les enfants peuvent se rencontrer** ». « **Un club de parentalité** », vulgarise le premier magistrat de la commune à ses côtés.

Marie-Axelle RICHARD.



La Ville de Deauville a présenté son nouveau projet éducatif lors du conseil municipal du jeudi 23 mai. Archives Ouest-France